



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

Conseil municipal – 6 février 2023

□ Le contexte macroéconomique

- Une véritable explosion des coûts énergétiques
- Une forte inflation notamment sur les prix des denrées alimentaires
- Le durcissement des conditions financières appliquées par les banques centrales dont la remontée des taux d'intérêts pour freiner l'inflation
- Ce contexte global, la poursuite du conflit en Ukraine et la persistance de la pandémie conduit à un risque de ralentissement de l'économie

□ Le contexte macroéconomique français

- L'économie française a fortement rebondi après la crise Covid et est résiliente en 2022 (estimation croissance pour 2022 : 2,6%)

- Les incertitudes restent nombreuses rendant difficiles les projections pour 2023 :
 - Croissance estimée entre 0,8% et - 0,5%
 - Inflation estimée entre 4,2% et 6,9%

- Le taux de chômage est stable en fin d'année 2022 à environ 7,4% de la population active. La Banque de France projette un fléchissement de l'emploi salarié sous l'effet du ralentissement économique en 2023

□ La loi de finances 2023

- Les transferts financiers de l'Etat aux collectivités territoriales progressent de 1,7 Mds € en 2023 en raison du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires
- Abondement au niveau national de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) d'environ 180 M € et suspension de l'écrêtement sur la dotation forfaitaire
- Pour St Jacques de la Lande le montant de la DGF devrait être quasi stable en 2023 (estimation 1,004 M€)

□ La loi de finances 2023

- Le soutien de l'investissement local : création d'un fonds verts pour lutter contre le changement climatique

- Le filet de sécurité au profit du bloc communal, mis en place par la loi de finances rectificative 2022, est reconduit pour 2023 :
 - St Jacques de la Lande n'est pas éligible au filet de sécurité 2022
 - Pas de possibilité de projection pour 2023

- Un amortisseur électricité pour les collectivités non éligibles au bouclier tarifaire
 - Estimation de cet amortisseur pour St Jacques de la Lande : 110 €/MWh

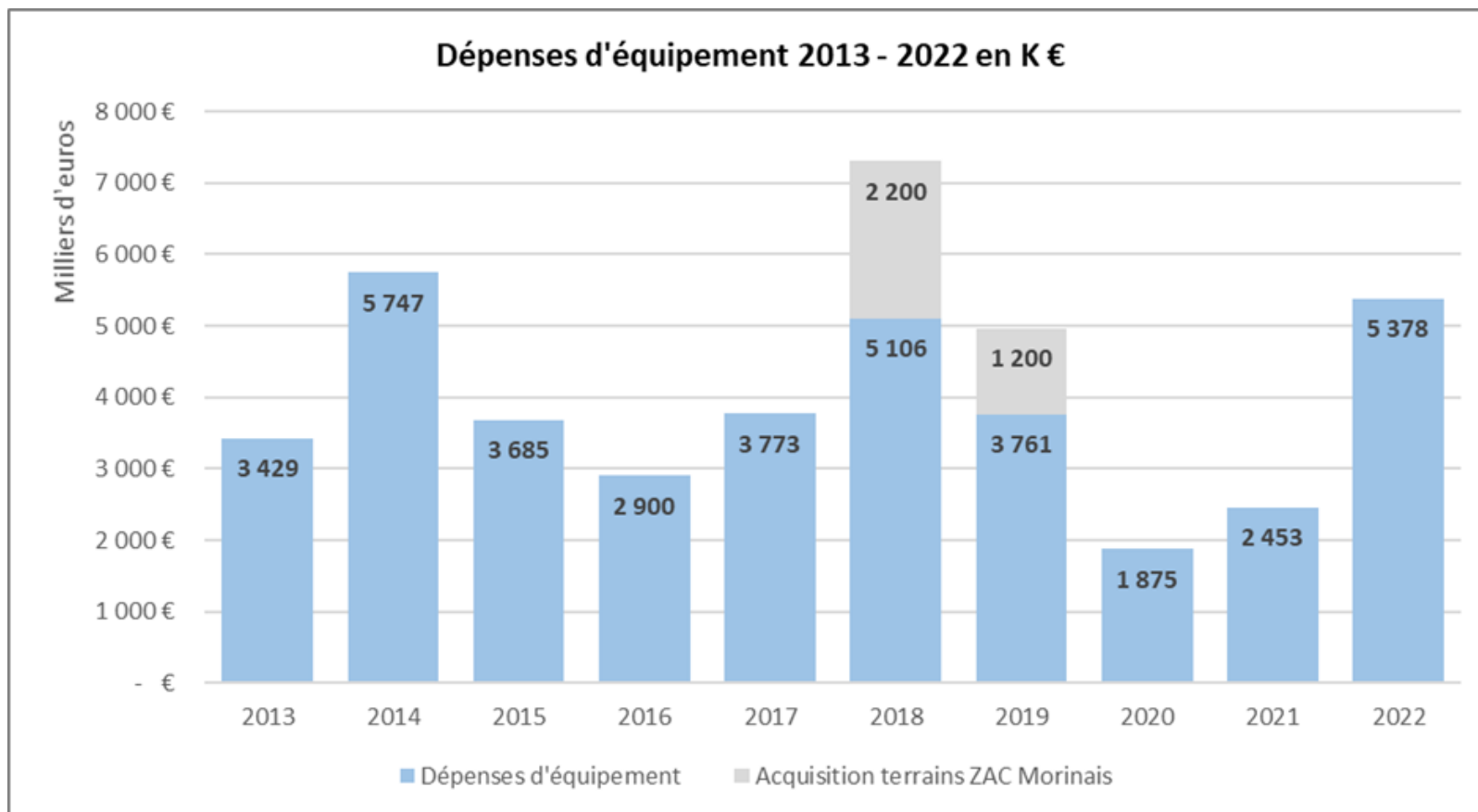
□ La revalorisation des valeurs locatives en 2023

- Revalorisation automatique en 2023 des valeurs locatives des locaux d'habitation et des locaux industriels au niveau de l'inflation soit + 7,1%
- Les locaux professionnels et commerciaux ne sont pas concernés par cette revalorisation. Leur valeur locative devrait progresser d'environ 1%
- Pour St Jacques de la Lande, la revalorisation forfaitaire des bases devrait générer un produit fiscal supplémentaire d'un peu plus 300 K €

□ Une solidité financière confirmée

- Une épargne nette importante sur la période 2014-2022 : en moyenne 1,793M d'euros par an
- L'épargne nette en 2022 devrait être proche de 1,8 M € en très légère diminution par rapport à 2021
- Une évolution des charges plus rapide que celle des produits mais dans une proportion moindre que prévue lors des orientations 2022
- Les charges progressent en raison de :
 - La volonté de renforcer certains services municipaux
 - L'augmentation du point d'indice, du Segur de la santé
 - L'inflation

Un important volume de dépenses d'équipement



5,378 M € de dépenses d'équipement dont 3,5 M € pour la reconstruction de l'école Eugène Pottier

□ Une dette proportionnée et saine

- Les dépenses d'équipement 2022 du budget principal ont été financées pour partie par la mobilisation d'un emprunt de 1,5 M € à taux fixe contracté en 2021
- L'encours de dette du budget ville se chiffre au 31/12/2022 à 9,228 M€ soit une augmentation de 499 K € par rapport à 2021
- Le taux moyen des emprunts est de 1,58% au 31/12/2022
- 73% des emprunts sont à taux fixe et 27% à taux variable. Ces emprunts sont classés dans la catégorie la moins risquée
- La capacité de désendettement est estimée à 3,2 années

- La prospective financière 2023/2027 retient les éléments suivants :
 - Stabilité des dotations de l'Etat (mais les incertitudes restent fortes)
 - Progression du produit de la taxe foncière sur la base des prévisions de livraison de logements et d'entreprises + estimation des revalorisations forfaitaires annuelles des valeurs locatives
 - Bases fiscales liées au métro à partir de 2023 (stations, atelier et parking relais)
 - Diminution de la dotation de solidarité communautaire allouée par Rennes Métropole à compter de 2023
 - Risque de perte d'éligibilité de Rennes Métropole au FPIC à compter de 2025 (perte dégressive sur 4 années)
 - Diminution progressive des subventions du département au titre du nouveau contrat de territoire à partir de 2024

- Propositions stratégiques pour la période 2023/2027
 - **Stabilité des taux de la fiscalité directe locale**
 - **Prise en compte de l'explosion des coûts énergétiques à partir de 2023**
 - **Mise en œuvre d'un plan de sobriété énergétique**
 - **La maîtrise des autres charges de fonctionnement** afin de conserver une capacité à investir suffisante.
 - **Poursuite de l'effort d'investissement** notamment en direction des économies d'énergie et de la réhabilitation des équipements publics

□ Les opérations d'équipement :

- La poursuite des opérations engagées : Reconstruction de l'école Eugène Pottier; rénovation ferme Morinais, rénovation toiture gymnase Alice Milliat...





Rénovation toiture et passage en led de l'éclairage du gymnase Alice Milliat

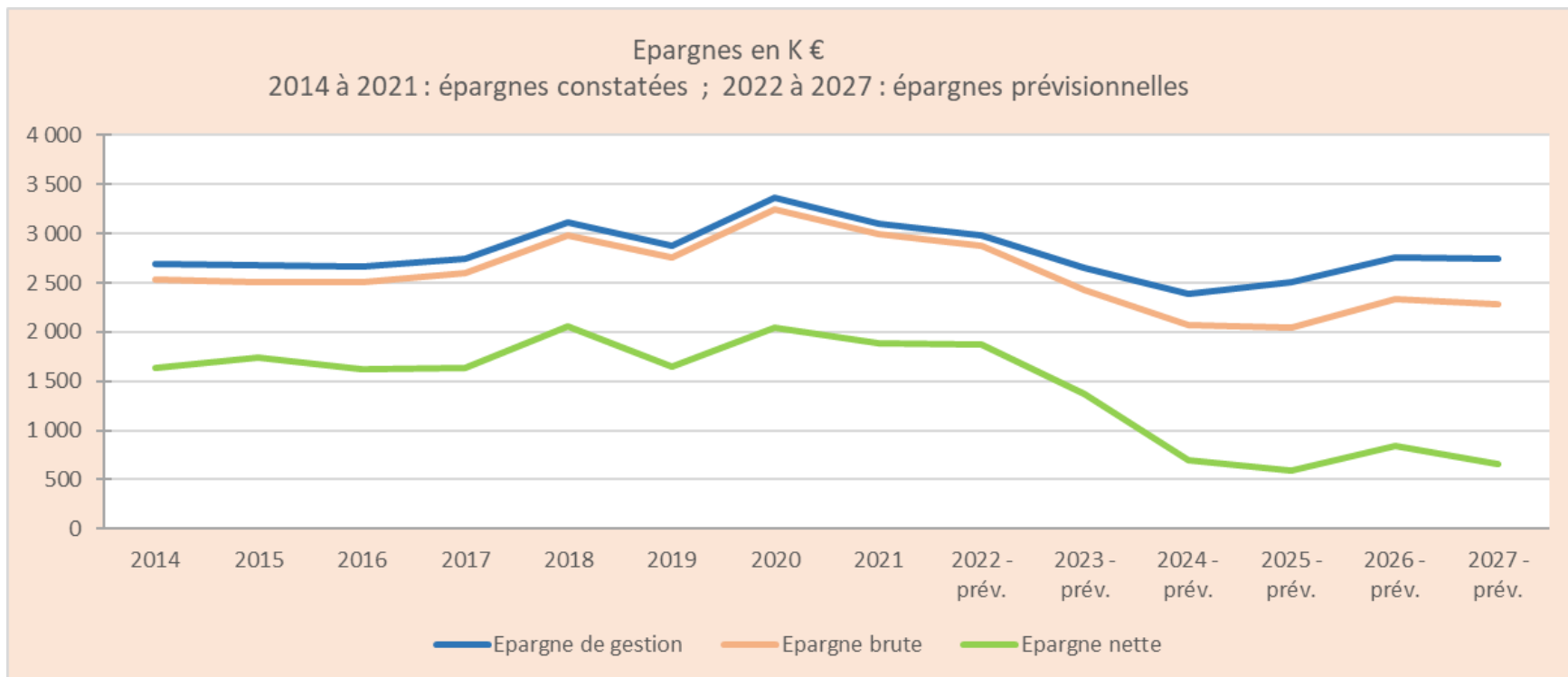
Rénovation complète de la ferme de la Morinais pour en faire un lieu dédié à la jeunesse



□ Les opérations d'équipement :

- La solidité financière de la ville permet de renforcer l'effort d'investissement :
 - Rénovation fonctionnelle et énergétique de l'école Olympe de Gouges
 - Travaux de mises aux normes et évolution fonctionnelle de l'EPI
 - Rénovation du terrain de football synthétique
 - Aménagement des espaces publics en partenariat avec Rennes Métropole pour faciliter les mobilités décarbonées : espaces verts en lien avec le réseau express vélo et le projet de Trambus

La prospective financière 2023/2027



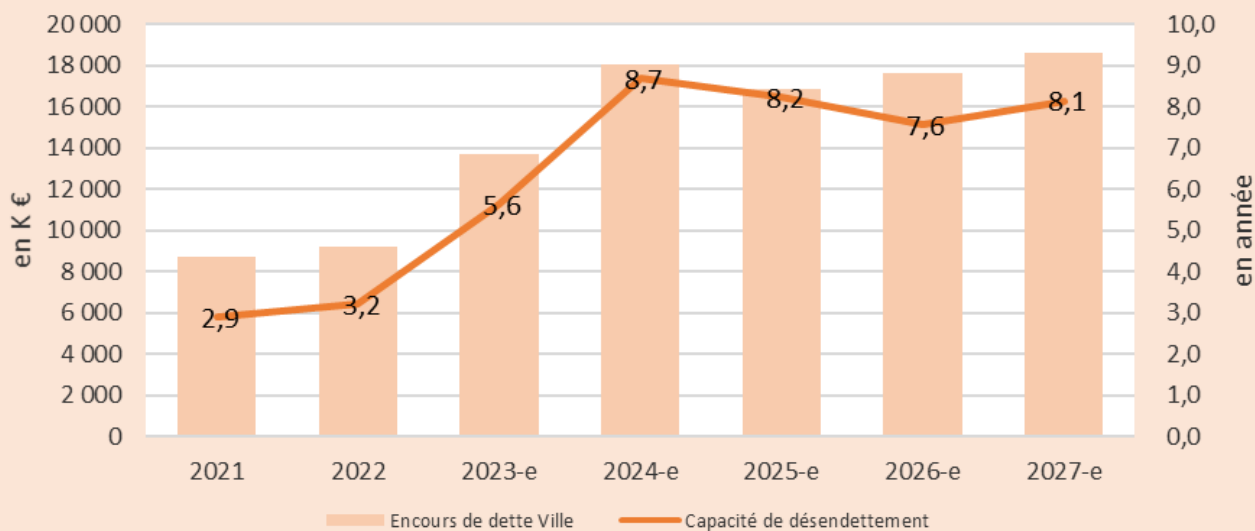
Au regard de l'ensemble du scénario, l'épargne nette prévisionnelle du budget principal est estimée à 800 K €/an en moyenne sur la période 2023/2027

La prospective financière 2023/2027

Dépenses d'équipement moyenne par an : 6,6 M €

L'épargne nette finance en moyenne 13% de ces dépenses

En ajoutant les ressources propres d'investissement, la ville autofinance près de 28% des dépenses d'équipement



Financement par l'emprunt à hauteur de 50%

Une capacité de désendettement proche de 8 années entre 2024 et 2027

Les dépenses de fonctionnement : +7,4%

- ❑ Augmentation des dépenses de personnel : +6,2%
 - Augmentation du point d'indice et complément de rémunération pour certains agents dans le cadre du Ségur de la santé
 - Volonté de poursuivre le renforcement des services municipaux
 - Progression des avantages sociaux

- ❑ Forte croissance des charges à caractère général : +10,5%
 - Explosion des coûts de l'énergie
 - Augmentation du cout supporté par la ville pour les repas dans les restaurants scolaires

- ❑ Maintien des financements au secteur associatif et renforcement du soutien au Centre communal d'action sociale

- ❑ Augmentation des intérêts de la dette

Les recettes de fonctionnement : +5,4% (hors reprise de provision)

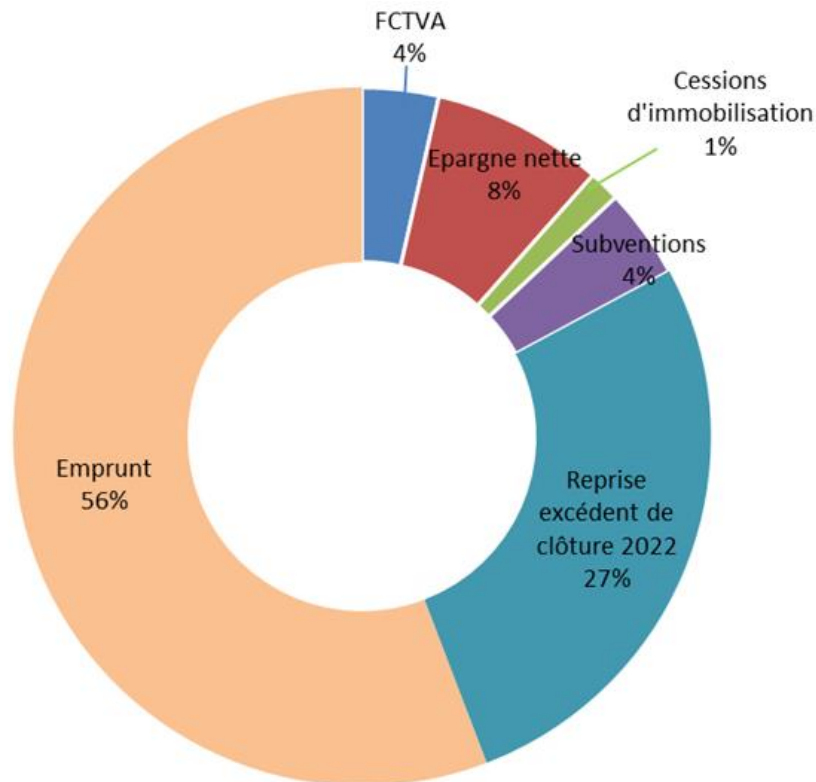
- ❑ Impôts et taxes : +5,8%
 - Croissance du produit fiscal grâce à la revalorisation des valeurs locatives, aux livraisons de logements et l'arrivée du métro
 - **Taux communaux inchangés par rapport à 2022**

- ❑ Dotations et participations : +2,5%
 - Maintien des financements du département au titre du contrat de territoire
 - Stabilité de la DGF
 - Progression des compensations d'exonérations fiscales versées par l'Etat

- ❑ Produits des services et du domaine : +9,2%
 - Progression des financements de la CAF au titre de la Convention territoriale globale (CTG)

- Poursuite de l'effort d'investissement : 10,4 M € (dont les restes à réaliser de 2022)
 - Les dépenses pluriannuelles : 7 M €
 - Reconstruction de l'école Eugène Pottier
 - Travaux de rénovation de la ferme de la Morinais
 - Rénovation de la toiture du gymnase Alice Milliat
 - RFID Médiathèque
 - Travaux de mise aux normes et d'amélioration fonctionnelle de l'EPI
 - Mise en œuvre du stationnement payant dans le secteur de la Courrouze
 - Rénovation de la cantine Olympe de Gouges
 - Extension de la vidéoprotection dans le centre ville
 - Les investissements courants 2023 : 1,175 M € dont 30% de crédits pour la transition écologique
 - La rénovation du terrain de football synthétique : 0,7 M €

□ Financement des dépenses d'équipement 2023 :



Emprunt prévisionnel : 5,8 M€

dont 1,547 M € au titre des emprunts conclus en 2022

- Maintenir des politiques publiques ambitieuses au service d'une population en croissance

- Poursuivre la politique d'investissement en faveur d'une ville écologique et durable

- Continuer à associer les habitants de la Ville à la construction des politiques publiques répondant aux besoins du territoire

- Confirmer la stabilité du taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires en 2023